

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/04/2026 - 17400 - 2015 B 01570 - 809 791 098 - A.G.F. RENOV

Bilan et Resultat Simplifie

17400

Contrôle conforme
à la norme
608/04/2022

AGF RENOV

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	59 163	35 004	24 159	25,39	35 293	28,72
Immobilisations financières	150		150	0,16	150	0,12
ACTIF IMMOBILISÉ	59 313	35 004	24 309	25,55	35 443	28,84
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	8 500		8 500	8,93	8 500	6,92
Autres créances	6 720		6 720	7,06	5 106	4,16
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	55 627		55 627	58,46	73 832	60,08
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	70 846		70 846	74,45	87 438	71,16
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	130 160	35 004	95 156	100,00	122 881	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 000	3,15	3 000	2,44
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	90 199	94,79	64 274	52,31
Résultat de l'exercice	-24 522	-25,76	25 925	21,10
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	68 677	72,17	93 199	75,84
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	650	0,68	1 127	0,92
Fournisseurs et comptes rattachés	25 828	27,14	28 555	23,24
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
DETTES	26 478	27,83	29 682	24,16
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	95 156	100,00	122 881	100,00

AGF RENOV	COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens															
Production vendue servlces				113 200		100,00		158 659		100,00		-45 459		-28,64	
Chiffres d'Affaires Nets				113 200		100,00		158 659		100,00		-45 459		-28,64	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				0		0,00		1		0,00		-1		-100,00	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				113 200		100,00		158 660		100,00		-45 460		-28,64	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								53		0,03		-53		-100,00	
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				325		0,29		4 525		2,85		-4 200		-92,81	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)															
Autres achats et charges externes				62 453		55,17		67 961		42,83		-5 508		-8,09	
Impôts, taxes et versements assimilés				1 647		1,45		1 543		0,97		104		6,74	
Rémunérations du personnel				46 903		41,43		39 624		24,97		7 279		18,37	
Charges sociales				14 841		13,11		12 764		8,04		2 077		16,27	
Dotations aux amortissements				11 134		9,84		5 953		3,75		5 181		87,03	
Dotations aux provisions															
Autres charges				1		0,00		1		0,00				0,00	
Total des charges d'exploitation				137 303		121,29		132 424		83,46		4 879		3,68	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-24 103		-21,28		26 236		16,54		-50 339		-191,86	
Produits financiers															
Produits exceptionnels								17 000		10,71		-17 000		-100,00	
Charges financières				419		0,37		88		0,06		331		376,14	
Charges exceptionnelles								12 636		7,96		-12 636		-100,00	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				-24 522		-21,65		30 512		19,23		-55 034		-180,36	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices								4 587		2,89		-4 587		-100,00	
Total des Produits				113 200		100,00		175 660		110,72		-62 460		-35,55	
Total des Charges				137 722		121,66		149 735		94,38		-12 013		-8,01	
RÉSULTAT NET				-24 522		-21,65		25 925		16,34		-50 447		-194,58	
Perte								Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

AGF RENOV
SARL AU CAPITAL DE 3000 Euros
SIEGE SOCIAL :
30 avenue Jean Perrin
92330 Sceaux
RCS Nanterre 809 791 098

PROCES-VERBAL
De l'assemblée générale
Ordinaire annuelle du 30 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 juin à neuf heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social sur convocation du gérant.

L'assemblée est présidée par Mr ALAYA GORCHANE Fathi en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents,

à savoir :

1- Mr ALAYA GORCHANE Fathi 150 parts

2 – Mr ALAYA GORCHANE Samir 150 parts

Total des parts présentes : 300 parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président:

- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- le rapport spécial du gérant relatif aux conventions intervenues en vertu de l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- reconduction du mandat du gérant
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2023, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice, s'élevant à 24522 euros de la manière suivante :
au compte « report à nouveau »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont délégués au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir les formalités légales nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Sceaux
Le 30 juin 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'B' or 'G' followed by a flourish.